



Mercredi 06.09.17 | 50^e année | N° 25

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Violaine Blétry-
de Montmollin

Pour une fête réussie

Dans à peine plus de 15 jours, Neuchâtel et ses habitants vont vibrer pour la 92^e fois aux rythmes endiablés de la Fête des vendanges. Des dizaines de milliers de personnes – 340'000 l'an dernier, un record! – vont applaudir au passage des cortèges, trembler sur les carrousels ou s'émerveiller au grand feu d'artifice (lire en page 9). Sans oublier les nombreux stands où elles pourront déguster des vins neuchâtelois, et pas seulement des cocktails ou des bières, rappelons-le!

Mais pendant que le public prend d'assaut joyeusement les rues du centre-ville, le comité, les commissions et les nombreux partenaires de la fête réalisent en coulisses un travail colossal. Souvent depuis plusieurs mois, et souvent à titre bénévole. Au sein de la Ville, des services essentiels tels que la Sécurité urbaine, le Service d'incendie et de secours et les médiateurs urbains sont au front sans interruption. Avec deux maîtres-mots, prévention et sécurité, et en étroite collaboration avec la Police neuchâteloise.

Dans ce cadre, le dispositif «enfants égarés» mis en place par la Ville, avec distribution de bracelets verts aux enfants, sera reconduit après avoir connu l'an dernier un excellent accueil. Et comme chaque année, le personnel de la Voirie sera largement mis à contribution, en particulier dès la fin de la nuit, lorsque les fêtards retrouvent le confort de leur lit... Qu'il en soit ici vivement remercié. Et que chacun contribue durant ces trois jours, par son attitude positive, respectueuse et responsable, à faire de la Fête des vendanges ce rendez-vous unique des Neuchâtelois!

Directrice de la sécurité
et des infrastructures



Le réalisateur neuchâtelois Kevin Rumley passera six mois dans la capitale de l'Europe grâce à une bourse de la Ville de Neuchâtel. • Photo: Stefano Iori

Il fera son cinéma à Bruxelles

Kevin Rumley, 33 ans, va passer six mois dans un atelier pour artistes à Bruxelles. Lauréat d'une bourse offerte par la Ville de Neuchâtel, ce jeune cinéaste neuchâtelois entend mettre à profit son séjour dans la capitale de l'Europe pour écrire le scénario de son premier long-métrage de fiction tout en cherchant à étendre son réseau professionnel.

Né sur l'île de Man (GB), Kevin Rumley est un cinéaste indépendant spécialisé dans les documentaires et passionné de courts-métrages. Ce double national suisse et français a longtemps vécu à Neuchâtel avant de s'établir à Couvet. Il a également séjourné à Paris ainsi qu'à Berlin. Durant son semestre bruxellois, ce jeune réalisateur va cher-

cher à entrer en contact avec les milieux alternatifs et les cinémas indépendants dans le but de trouver des coproducteurs et d'initier de nouveaux projets.

Premier long-métrage

Mais avant tout Kevin Rumley profitera de sa bourse pour écrire, voire commencer à produire, son premier long-métrage de fiction. Ce sera un «road trip» qui racontera la trajectoire d'un homme quittant tout, famille, travail, patrie, pour voyager au gré de ses intuitions afin de donner un nouveau sens à sa vie.

«Alternassuisse»

Kevin Rumley termine en ce moment son premier long-métrage documentaire. Intitulé «Alternassuisse», son film présente des lieux et

milieux alternatifs de Suisse romande. Auparavant, le Neuchâtelois avait participé au tournage collectif d'un long-métrage de fiction intitulé «Train station». Il a également autoproduit un documentaire tourné dans le village-léproserie d'Anandwan, en Inde. Connue pour son dynamisme dans le domaine du cinéma, la ville de Bruxelles devrait lui permettre de dynamiser sa carrière.

Réaction au refus de l'EEE

Créée il y a 20 ans par la Ville de Neuchâtel en collaboration avec Bienne et Yverdon-les-Bains suite au refus de la Suisse d'adhérer à l'Espace économique européen, l'Atelier suisse de Bruxelles a déjà permis à une quarantaine d'artistes de séjourner durant six mois dans la capitale belge. (pn)



Le Jardin botanique inaugure un nouvel espace d'exposition avec des clichés saisissants de chauves-souris.



Pleins feux sur la 92^e Fête des vendanges, qui se tiendra autour du thème « Les Ceps péchés capitaux ».



Plongée au cœur des villes solaires de demain avec l'architecte Emmanuel Rey, professeur à l'EPFL.

Publicité

« Plus de temps pour les loisirs,
moins de tracas administratifs ? »

5sur**cinq**
Cabinet de gestion
pour les seniors

PORTES OUVERTES

Cabinet de gestion
pour les seniors

Samedi 9 septembre • 9h - 14h

Rue des Terreaux 7 • 2001 Neuchâtel

Venez faire notre connaissance à cette occasion !

Cinq sur Cinq Sàrl • Cabinet de gestion pour les seniors • Rue des Terreaux 7
Case postale 2036 • 2001 Neuchâtel • +41 (0)32 724 94 22 • www.cinqsurcinq.ch • admin@cinqsurcinq.ch



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

Prix de la citoyenneté 2017

Appel à candidatures

Nul besoin d'avoir accompli les plus grandes œuvres pour postuler au Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel. Cette distinction remise par le Conseil communal chaque année depuis 2014, et dotée de 5'000 francs, vise à mettre en lumière des actions, parfois discrètes et spontanées, qui favorisent et consolident la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Vous êtes une personne, une association ou un collectif, et vous vous reconnaissez dans ce descriptif? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature jusqu'au 20 octobre.

Neuchâtel a depuis longtemps la réputation d'être une ville ouverte et solidaire. Cette réputation se vérifie au quotidien, par les initiatives et actions de nombreux Neuchâtelois-es qui s'engagent pour les causes qui leur tiennent à cœur. C'est pour contribuer à reconnaître et récompenser cet apport indispensable au vivre-ensemble que le Prix de la citoyenneté, qui en est déjà à sa quatrième édition, a été instauré.

Jury indépendant

Un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique et universitaire, ainsi que d'un représentant du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel désignera le ou la lauréat-e 2017 après examen des dossiers de candidatures.

Le prix est constitué d'un montant de 5'000 francs accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron. Il sera remis lors d'une cérémonie le mardi 21 novembre à 17 heures 30, dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville. La remise de ce prix s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Les personnes et associations intéressées sont invitées à faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse ci-dessous au plus tard jusqu'au 20 octobre 2017. Le règlement permet de transmettre sa candidature en nom propre ou de proposer une tierce personne.

Renseignements et inscriptions: Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 73 97, sic.vdn@ne.ch et sur le site: www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete.

Reflents de la séance de rentrée du Conseil général



Un accueil extrascolaire dès le premier jour de la rentrée? La Ville de Neuchâtel s'y attelle. • Photo: archives

Vers un accueil extrascolaire dès la rentrée

De retour sur les bancs de l'Hôtel de Ville, le Conseil général s'est prononcé lundi sur le classement d'une vingtaine de motions et postulats en souffrance, mais aussi sur une motion plus récente du PLR, demandant que les enfants puissent être accueillis en extrascolaire dès le premier jour de la rentrée. La Ville de Neuchâtel s'efforce de trouver une solution avec les autorités scolaires.

Les structures d'accueil ne pourront prendre en charge les enfants le lundi de la rentrée que si elles ont connaissance avant les vacances d'été de leurs horaires scolaires définitifs, y compris celui du premier jour d'école. «Ce dernier point est la condition sine qua non pour l'organisation d'un accueil professionnel et sûr», soulignait la Direction de l'éducation dans sa réponse écrite à cette motion du PLR Alexandre Brodard. Et d'expliquer que la Ville discutait régulièrement avec les autorités scolaires de cette question, comme d'autres.

«J'espère que nous trouverons une solution pour la prochaine rentrée scolaire. Nous allons poursuivre nos efforts en ce sens. Le Conseil communal en prend l'engagement», a assuré lundi soir la directrice de l'éducation, Christine Gaillard. Satisfait, le Conseil général a accepté le classement de cette motion, en relevant les progrès réalisés ces der-

nières années en matière d'accueil parascolaire, tant au niveau de l'offre que de la procédure d'inscription.

Coup de balai dans les motions

Le Conseil général s'est ensuite attelé à faire place nette dans les motions et postulats en souffrance. Saluant le «travail colossal» fourni par le Conseil communal pour y apporter réponse, les élus n'ont toutefois pas apprécié devoir «voter en bloc» le classement d'objets sans unité de matière et obtenu de pouvoir se prononcer séparément sur chacun d'entre eux. D'aucuns ont par ailleurs formulé

l'espoir que «ce grand nettoyage» reste exceptionnel. Le Conseil communal a mis en place une procédure au sein des services pour éviter que de tels retards ne se reproduisent, a expliqué le président de la Ville, Fabio Bongiovanni.

Satisfait dans l'ensemble des réponses apportées, le Conseil général a accepté de classer la quasi-totalité des objets. Et parmi les impulsions données, il pourra se targuer d'avoir permis à l'idée de récupérer la chaleur des eaux usées ou de recycler les briques à boissons de faire son chemin à Neuchâtel. (ab)

Interpellations urgentes sur la LNM

Par la voix de son président, le Conseil communal a répondu par ailleurs hier soir à deux interpellations urgentes portant sur la gouvernance de la LNM, Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, et de sa filiale Cap Gourmand. L'une avait été déposée par les Vert'libéraux-PDC, l'autre par le PLR. Trois procédures étant en cours – une procédure juridique entre la LNM et son ancien directeur, un audit demandé par les cantons actionnaires, et une enquête ouverte par le Ministère public – le président du Conseil

communal n'a pas pu répondre aux questions très précises posées par les interpellateurs. Ces procédures devraient permettre de faire toute la lumière, a-t-il souligné, ajoutant que le Conseil communal allait mener, en y associant le législatif, une réflexion approfondie sur la question de la pertinence de la participation des membres de l'exécutif dans des conseils d'administration ou des syndicats intercommunaux. Les conseillers généraux ont exprimé le souhait que la commission financière soit saisie du dossier LNM.



Nouvelle exposition dans un tout nouvel espace au Jardin botanique de Neuchâtel

Chauves-souris saisies au vol

Le Jardin botanique accueille jusqu'au 17 décembre le photographe-naturaliste neuchâtelois Yves Bilat, pour une plongée dans le monde fascinant des chauves-souris. Un « ballet nocturne » à voir en plein jour, dans trois nouvelles salles d'exposition aménagées au premier étage de la Villa.

Oreillards, sérotines, murins, rhinolophes : en vingt clichés, l'exposition présente une dizaine d'espèces de chauves-souris, photographiées de nuit et en plein vol dans leur environnement naturel en différents lieux de l'Arc jurassien. « Ce n'est pas uniquement l'animal qui m'intéresse, mais aussi les paysages. J'intègre toujours l'arrière-plan dans les clichés », explique le photographe-naturaliste Yves Bilat, qui se définit plutôt comme « un paysagiste animalier ».

Membre du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-Suisse), le naturaliste s'est mis à photographier les chiroptères il y a treize ans. « Le déclin a eu lieu une nuit de pleine lune dans un massif jurassien, où des dizaines de



Photographe-naturaliste, Yves Bilat croque le « ballet nocturne » des chauves-souris.

• Photo: Stefano Iori

chauves-souris s'illuminaient tels des feux follets, le temps d'un passage à travers les rayons lunaires que filtrait la forêt », raconte-t-il. Dès lors, il a cherché à restituer cette ambiance nocturne, faite d'un camaïeu d'ombres chinoises.

Saisir au vol des chauves-souris est une entreprise tout sauf évidente. « Il m'a fallu deux à trois ans pour avoir mes premiers clichés potables », relève le photographe, qui effectue au pré-

alable un long travail de repérage et monte à chacune de ses expéditions nocturnes un appareillage compliqué. Ne reste plus qu'à patienter et espérer qu'un animal traverse le système de détection. « Ce sont les chauves-souris elles-mêmes qui déclenchent la photo », remarque Yves Bilat.

Espèces menacées

Pour ne pas déranger les chauves-souris, le biologiste ne tra-

vaille jamais plus de trois nuits au même endroit et utilise des flashes à lumière infrarouge, ce qui permet aussi de rendre l'éclairage invisible. Car par-delà la beauté des clichés, son travail vise également à sensibiliser le public à la fragilité des chauves-souris. La plupart des espèces sont en effet menacées en Suisse, soit par la perte de leur habitat et la destruction de leurs gîtes de reproduction, soit par la raréfaction de leurs proies.

Selon le recensement de la biodiversité effectué en 2010 à Neuchâtel, la ville abriterait une vingtaine d'espèces de chiroptères. Avec ses vieux arbres où nicher et son étang où chasser, le Vallon de l'Ermitage en compte beaucoup. « C'est un lieu

d'importance nationale pour les chauves-souris, notamment pour les pipistrelles et les murins », souligne le directeur du Jardin botanique Blaise Mulhauser. (ab)

- **« Ballet nocturne » : jusqu'au 17 décembre dans la Villa du Jardin botanique. Ouvert tous les jours, de 10h à 18h jusqu'à fin octobre et de 12h à 16h dès novembre.**



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (Esplanade Léopold-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h. www.mahn.ch. Exposition « Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970 », jusqu'au 15.10, *L'objet du mois*, « De la Camera obscura au numérique », présentation par Vincent Callet-Molin, ma 12.09, 12h15.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Musée d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition « Manger, la mécanique du ventre », jusqu'au 26.11.



Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Perteuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans le Parc, exposition permanente « Terre d'outils ». Les dimanches « Café-tartines » au Jardin, durant toute l'année 2017. Exposition « Ballet nocturne », photographies d'Yves Bilat, jusqu'au 17.12. Tél. 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch.

Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18. MAHN

- « Dans la mallette de Mary Coppins », atelier 4 à 6 ans, ma 19.09, de 14h30 à 16h.

- « Tu veux ma photo?! », atelier 4 à 6 ans en duo (1 adulte + 1 enfant), je 05.10 de 14h à 15h30; atelier 7 à 11 ans, je 05.10 de 10h à 12h.
- « Mon jardin sous la pluie... », atelier 4 à 6 ans en duo (1 adulte + 1 enfant), ve 06.10 de 10h à 11h30.
- « Les surprises du monotype! », atelier ados dès 12 ans, ma 03.10, de 14 à 16h.
- « Atelier de gravure », pour adultes et jeunes dès 16 ans, sa 07.10 / di 29.10 / di 19.11 / sa 09.12, de 11h à 17h. MHN

• « La chimie dans l'assiette », atelier 7 à 10 ans, me 13.09, de 15h30 à 17h; me 27.09, de 13h30 à 15h.

Jardin botanique

- « La magie des chauves-souris », atelier 7 à 10 ans, me 13.09, de 13h30 à 15h.
- « Des pommes et des épices », atelier 4 à 6 ans, je 05.10, de 9h30 à 11h30; atelier 7 à 10 ans, je 05.10, de 14h à 16h.

Divers

Espace Schilling (Fbg Hôpital 11), exposition de Raffaello Ossola « Objets à réflexions », du 09.09 au 29.10, vernissage sa 09.09, 16h à 19h. Ouverture me à di 16h à 19h, espace-schilling.ch

fabrik:5 (Erhard Borel 13), exposition photo « Mixage Mort_eL-IE », ouverture sa 09.09, 17h à 22h (vernissage), di 10.09, 14h à 16h, www.fabrik5.ch.

Galerie Ditesheim & Maffei (Château 8), exposition de Thomas Huber « Horizons », du 10.09 au 22.10, vernissage sa 09.09, 17h à 20h. Ouverture ma à ve 14h à 18h, sa 10h à 12 - 14h à 17h, di 15h à 17h, www.galerieditesheim.ch.

Lundis des mots, « Il était une fois », Et si on vous contait la femme, lu 11.09, 18h30, Galerie YD, rue Fleury 6, www.leslundisdesmots.ch.

L'actualité culturelle

Chœur parlé

Treize voix pour dire l'ouverture aux autres. Fier du succès rencontré au printemps dernier, le Chœur parlé du Théâtre des Lunes reprend cette fin de semaine son spectacle «Batelemi»,



une création autour du thème de la mixité culturelle qui met notamment à l'honneur le lingala, langue bantoue de la République traditionnelle du Congo. Touche par touche, les mots d'ici et d'ailleurs résonneront à l'unisson. Une fantaisie verbale à découvrir

derrière le Temple du Bas ou, en cas de pluie, au foyer du Théâtre du Concert. **«Batelemi»: du 7 au 9 septembre, à 18h30 le jeudi, 17h30 et 18h30 le vendredi, 16h30 et 17h30 le samedi. Entrée libre, chapeau.**

Musique de chambre

Pour l'ouverture de leur nouvelle saison de concerts, Les Chambristes invitent deux grands interprètes: le pianiste anglais Paul Coker et le violoniste suisse Alexandre Dubach. Avec les autres membres de l'ensemble – la bassoniste

Doruntina Guralumi, le violoncelliste Alain Doury et l'altiste Frédéric Carrière – ils interpréteront deux chefs-d'œuvre de la musique française: la *Sonate* de Claude Debussy pour violoncelle et piano et le second *Quatuor* avec piano de Gabriel Fauré. En

apéritif – et en création – le compositeur Rui dos Reis fera découvrir *Tanganera astoriana*: «un juteux tournedos Piazzolla de la Pampa argentine, nappé d'une sauce créole, arrosé d'un Rioja suranné.»

Dimanche 10 septembre à 11h15 au Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13. Entrée libre, collecte.

Atelier de rap

Le Théâtre du Passage, en collaboration avec le Centre de loisirs de Neuchâtel, propose un atelier de rap destinés aux jeunes de 13 à 17 ans. Il s'agit de cours entièrement gratuits donnés par Jonas, rappeur genevois qui se produira au sein du théâtre les 8 et 9 novembre prochain. L'artiste et beatmaker neuchâtelois Hook sera également de la partie. Dix jeunes ont l'opportunité de participer à la créa-

tion d'un titre accompagné d'un clip vidéo, tourné par Karmaprod. Une occasion de découvrir le processus de réalisation artistique, de l'écriture à la production musicale en passant par la finalisation du projet en studio, encadré par des professionnels de la branche. Aucune connaissance de base n'est requise, seule la motivation compte. Attention: places limitées!

Les cours ont lieu tous les mardis du 12 septembre au 7 novembre (sauf vacances scolaires) de 17h à 19h au Centre de loisirs. Infos et inscriptions sur www.cdlneuchatel.ch/slamrap



La Case à chocs dévoile son programme de mi-saison

Rythmes portugais en ouverture

L'heure de la rentrée a sonné pour la Case à chocs. Hip-hop, musiques électroniques et même reggae seront à l'honneur de cette première moitié de saison, de septembre à décembre. Et pour commencer en beauté, la salle de concerts invite tous les amateurs de musiques actuelles à une soirée d'ouverture dédiée à la vie nocturne portugaise.

«Le hip-hop et les musiques électroniques seront à nouveau mis en avant dans cette nouvelle saison, qui fait également la part belle aux concerts live », indique Xavier Sennac, programmatrice de la Case à chocs. Le reggae opérera également son grand retour dans la salle de concerts de Neuchâtel avec la venue des groupes français Jahneration et Mystical Faya.

Promotion de la scène locale

L'une des vocations de la Case à chocs consiste à promouvoir la scène locale et nationale. Dans cet esprit, la salle de concerts accueillera deux vernissages. Le groupe romand Original Flow Mastaz dévoilera son nouvel opus dans sa totalité lors d'une soirée hip-hop le 6 octobre, tandis que le groupe neuchâtelois diVA verra son tout premier album en compagnie d'Alice Torrent le 24 novembre. Deux créations neuchâteloises figurent aussi au programme. Pour Halloween, la Case reçoit Christian Löffler et «Songs»



Le groupe lisboète Moullinex se produira samedi 30 septembre lors de la soirée d'ouverture de saison de la Case à chocs. • Photo: sp

(Acousmatik Orchestra et FlexFab): un savant mélange de musiques classiques et électroniques, en collaboration avec l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, le compositeur Jonathan Marche et le producteur-compositeur FlexFab. Une quinzaine de musiciens classiques investiront la grande scène. Et juste avant Noël, Sombre Sabre jouera une création spéciale, née en novembre 2016 pour le festival de La Supérette. Un concert d'une rare intensité!

Olà Portugal

Pour entamer sa première moitié de saison, la Case à chocs donne rendez-vous au public le 30 septembre pour une soirée dédiée à la

vie nocturne portugaise. Organisée par Vivamitiés dans le cadre de «Olà Portugal», manifestation visant à faire découvrir le Portugal autrement à travers le canton, cette grande fête accueille Moullinex, Xinobi Et Kking Kong, trois groupes lisboètes qui distilleront des rythmes endiablés tout au long de la soirée. Et à ne pas manquer: la venue du groupe afro-psychédélique Bcuc – Bantu Continua Uhuru Consciousness d'Afrique du Sud, qui donnera un concert où les rythmes ancestraux se mêlent à un son plus moderne, teinté de rock et de hip-hop. (ak)

• Infos sur www.case-a-chocs.ch



Chronique culturelle

Le vent tourne!

Les réalisatrices gagnent 31% de moins que leurs collègues masculins. Et pourtant elles tournent (comme le montre l'actuel cycle de Passion Cinéma)! La preuve? Bettina Oberli réalise actuellement à proximité des Bois (JU) un long-métrage de fiction qui devrait cartonner l'an prochain. «Le vent tourne» raconte l'histoire d'un couple qui éclate lorsqu'arrive un bel ingénieur venu monter une éolienne commandée par ces jeunes paysans écolos. RITA Productions (Ma vie de Courgette) a invité la presse à découvrir les coulisses de ce drame amoureux qui dresse le portrait d'une femme moderne émancipée sur fond de politique énergétique. Avec ce tournage à 4,3 millions soutenu par Cinéforum, la réalisatrice alémanique démontre que les femmes sont loin de jouer les potiches dans le cinéma. L'affirmer, c'est aussi répondre au débat organisé samedi à l'occasion de l'inauguration des Apollos rénovés. Les distributeurs s'intéressent aux bons films, qu'ils soient réalisés par un homme ou une femme, affirmait Sara Hesse de Cineworx. A propos, la Journée du cinéma a attiré dimanche 210'000 personnes dans les salles suisses...

Patrice Neuenschwander

Publicité



BOUDRYSSIA
au fil de l'Arceuse

24^e édition
8-9-10
septembre 2017

Bracelets
pour les 3 jours
Fr. 5.-
(enfants gratuits)

Vendredi à 19 h :
Cortège d'ouverture

Samedi :
Animation jeunesse
A 15 h Course populaire (déguisée)

Dimanche à 14 h 30 :
Grand Cortège

Animations • Guggenmusik • Orchestres

www.boudryssia.ch

swiss made



GINDRAUX
Fenêtrier®



Tradition & Qualité

110 ans

www.gindraux.ch



SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction



SCHMIDT
le sur-mesure n'est plus un luxe

Jusqu'au 30 septembre
**“ANNIVERSAIRE
Millésime 2017”**

**Sélection de
5 électroménagers**
à l'achat d'une cuisine complète*
(four/vitro/hotte/frigo/lave-vaisselle)
Valeur: Fr. 9'950.-

**offerts au prix millésime
de Fr. 2'017.-**

*Voir conditions en magasin



FORS **Brandt**

ASR SA • Rue de la Dîme 4 • 2009 Neuchâtel
Tél. 032 756 44 50
Ouvert du lundi au samedi • www.asr-cuisines-schmidt.ch





La chronique « Terre d'outils »

Le lin, de la tige à l'étoffe



Blaise Mulhauser

L'outil est, par essence, un moyen que l'homme a trouvé pour se faciliter la tâche. L'économie de moyens se retrouve ainsi dans tous les travaux de la terre; du labour à la récolte. Toutefois, la transformation d'un produit implique parfois une sophistication des outils croissante d'étape en étape. C'est particulièrement flagrant dans le cas de la « filière » du lin, l'une des industries les plus anciennes de l'histoire de l'humanité.

Tout commence à la main avec l'arrachage de petites poignées de plantes dont les tiges ont été jaunies par le soleil. On ne coupe ni ne fauche le lin car il s'agit de récupérer un maximum de fibres jusqu'aux racines. Les plantes sont attachées ensemble en gerbes, puis suspendues sous couvert avec les racines vers le haut. Les tiges restent droites et les graines mûrissent au sec.

La transformation se fait à la fin de l'été. L'égrenage a lieu lorsque les capsules sont brunes. Les tiges de lin sont simplement passées par poignées au

travers d'une drège afin de séparer les capsules de la plante. La personne qui effectue ce travail peut s'asseoir comme sur un banc d'âne et glisser les tiges le long du grand peigne en bois dont les dents, plus larges en haut, permettent une entrée plus facile de la gerbe.

Outils toujours plus sophistiqués

Allégées de leurs graines, les tiges peuvent enfin être préparées pour le travail de fabrication des fibres souples. La première étape est le rouissage dont les techniques diffèrent d'une région à l'autre, mais dont le but est de rendre l'intérieur des tiges cassant. A ce stade, les outils sont encore simples: la broye, qui brise le bois enfermé sous l'écorce, est actionnée à la main. Le peigne à filasse, immobile, permet d'assouplir les fibres de lin en les crochant puis en les tirant dans le réseau de clous.

Mais lorsque les poupées de fibres sont prêtes pour le filage, les instruments deviennent de plus en plus sophistiqués, de la quenouille au rouet, puis de l'embobineuse au métier à tisser dans lequel les fils pairs et impairs se croisent pour former l'étoffe de lin. A quelques exceptions de fer, la totalité des outils de transformation de cette plante textile sont en bois. Hêtre, frêne, chêne ou sapin servent la noble cause du métier d'art du tisserand.

B. M.



Une égreneuse durant la fête du lin de Zäziwil, en septembre 2016.

• Photo: B. Mulhauser



Une semaine, un sport



Agés de 10 à 20 ans, les jeunes de l'équipe de basket adapté font partie du mouvement jeunesse d'Union Neuchâtel.

• Photo: Stefano Iori

Fin prêts pour aller «dunker»

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine l'une des équipes du mouvement jeunesse d'Union Neuchâtel: l'équipe de basket adapté pour enfants en situation de handicap mental, lancée sous l'impulsion du mouvement Special Olympics il y a quatre ans. Douze jeunes âgés de 10 à 20 ans s'entraînent une fois par semaine sous la houlette de leur entraîneur Maino Morici. Union Basket et Procap Neuchâtel collaborent autour de ce projet, qui accueille année après année davantage de jeunes basketteurs désireux de repousser les barrières du handicap. Ils participent à des matches amicaux avec les deux autres équipes existant en Suisse romande. Plus d'infos? Un site internet: <http://mjbasket.ch>.

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



Rencontre avec Giulia Paone, couronnée samedi soir Miss Neuchâtel - Fête des vendanges 2017

« Je me sens comme dans un rêve ! »

Giulia Paone, 19 ans, est sur un petit nuage. La Neuchâteloise, domiciliée à Cormondrèche, a été élue samedi soir Miss Neuchâtel - Fête des vendanges 2017, après une soirée riche en émotions, et surtout, en rebondissements. D'abord désignée deuxième dauphine, Giulia a dû rendre son écharpe pour finalement recevoir la couronne tant convoitée. Un dénouement heureux dont la jeune femme se souviendra longtemps. Rencontre.

Vous êtes la nouvelle Miss Neuchâtel - Fête des vendanges pour une année entière. Comment vous sentez-vous dans ce nouveau rôle ?

J'ai été plongée directement dans le bain avec de nombreuses interviews. Lundi matin, j'ai vu ma tête dans les journaux. J'ai encore de la peine à croire que c'est la réalité! Je suis sur un petit nuage comme dans un rêve. Je me réjouis de vivre cette expérience!

En tant qu'ambassadrice de Neuchâtel, quelle image souhaitez-vous donner de la ville ?

Neuchâtel est une très belle ville, remplie d'histoire. C'est mon chez-moi! J'apprécie beaucoup son ambiance, en particulier au bord du lac. J'aime aller à la plage et me promener en skateboard. On y trouve de jolis endroits calmes, où j'ai passé pas

mal de temps cette année pour réviser mon bac. Neuchâtel est aussi une ville qui vit! Il s'y passe une multitude d'événements, comme récemment le Buskers et le Festival des sports.

Quelles sont les raisons qui vous ont motivée à participer au concours de Miss Neuchâtel - FDV ?

Pour l'expérience! J'avais envie de découvrir les shootings photos et les défilés. C'était une grande première: je n'avais encore jamais fait aucun concours de miss auparavant, mais c'est un univers qui me plaît et j'étais curieuse de le découvrir. Comme petite fille, je me souviens que j'étais ébahie devant les miss en venant à la Fête des vendanges. J'ai toujours aimé ce petit côté princesse, même si ce n'est pas mon domaine de prédilection. Ma passion, c'est la gymnastique aux agrès. Je pratique ce sport depuis dix ans au club Neuchâtel Gym. On travaille beaucoup sur la posture, la grâce et l'élégance. Cela m'a peut-être apporté un petit plus lors du défilé de Miss Neuchâtel-Fête des vendanges.

Comment avez-vous vécu cette première expérience ?

J'ai eu la chance de tomber sur une super équipe. Avec les filles, on s'est toutes très bien entendues. On se voyait même en dehors du concours. Comme je n'avais jamais défilé, je ne savais pas trop comment j'allais réagir.

Au final, je suis contente: je me suis sentie plutôt à l'aise devant le public. Malgré les émotions, j'ai vécu de très bons moments. Toute l'équipe a su nous mettre à l'aise.

Qu'avez-vous ressenti au moment où David Charles, maître de cérémonie de la soirée d'élection de Miss Neuchâtel - FDV vous a retiré votre écharpe de deuxième dauphine ?

J'ai senti un tourbillon d'émotions. Mon cerveau s'est éteint. Je me suis dit: «c'est fini! Tu n'as pas gagné». Je ne savais plus quoi penser, en plus devant tout ce monde. J'ai regardé mes parents. Mais quand David m'a pris la main pour me faire avancer vers le public, j'ai su qu'il se passait quelque chose. Et c'est là qu'il a annoncé la bonne nouvelle! J'étais émue aux larmes.

Le lendemain, j'ai tenu à me rendre au Melinda Dance Center pour rencontrer les petites danseuses qui ont remis les enveloppes avec les noms des gagnantes. Je voulais qu'elles comprennent qu'elles n'y étaient pour rien, que cette erreur n'était pas du tout de leur faute.

Le mannequinat, est-ce un domaine dans lequel vous pourriez envisager de travailler à l'avenir ?

Pourquoi pas comme à côté, mais ma priorité est de poursuivre mes études en biologie. Je vais commencer

l'Université de Lausanne la semaine prochaine. J'aimerais beaucoup faire de la recherche pour lutter contre le cancer. Je me verrais bien travailler dans un laboratoire avec une blouse blanche. J'ai toujours adoré les épreuves. Déjà à l'école secondaire, j'avais choisi l'option sciences expérimentales. Je me réjouis de pouvoir étudier ce qui m'intéresse vraiment.

En tant que Miss Neuchâtel - FDV 2017, vous faites partie des finalistes du concours de Miss Suisse romande. Serez-vous de l'aventure ?

Oui, il faut saisir les opportunités quand elles se présentent! Je vais suivre le parcours de Priyanka (ndlr: Miss Neuchâtel - Fête des vendanges 2016), qui pourra me donner des conseils comme elle l'a déjà fait pour Miss Neuchâtel - FDV.

La Fête des vendanges aura lieu du 22 au 24 septembre au centre-ville. Que vous évoque cet événement ?

Les meilleurs souvenirs! La Fête des vendanges, c'est tout à la fois mes amis réunis, des musiques de tous les styles, plein de nourriture variée, les carrousels, les cortèges et les batailles de confettis. Dès que septembre approche, l'excitation monte! Cette année, je me réjouis de vivre une fête différente des précédentes.

Anne Kybourg



La Ville de Neuchâtel construira son propre char avec l'aide des pompiers et de collaborateurs des Parcs et promenades.

• Photo: archives



Plusieurs Services de la Ville de Neuchâtel

Invitée d'honneur

La 92^e Fête des vendanges investira le centre-ville du 22 au 24 septembre prochain autour du thème « Les ceps péchés capitaux ». Largement impliquée dans l'organisation de la manifestation, la Ville de Neuchâtel sera également présente sous la tente de l'Hôtel communal comme invitée d'honneur, en sa qualité de Ville suisse du goût 2017. Pour la première fois depuis une quinzaine d'années: son char sera entièrement conçu par des collaborateurs de l'administration.

Gourmandise, paresse, luxure, envie, avarice: le char de la Ville de Neuchâtel présentera cinq des sept péchés capitaux. «Ce char a été entièrement imaginé et dessiné au



Giulia Paone couronnée Miss Neuchâtel - Fête des vendanges 2017, entourée par Danielle, miss photogénique, Winnie, 2^e dauphine, et Valentina, 1^{re} dauphine. • Photo: sp

Du sang neuf au corso fleuri

Cette année, la construction des chars a été confiée à une toute nouvelle équipe. Sa mission a démarré par un voyage aux Pays-Bas à la rencontre des réalisateurs de chars néerlandais de Zundert et de Bollenstreek, deux des plus importants corsos fleuris d'Europe, voire du monde. «De nouvelles techniques de construction ont pu être étudiées grâce à l'ouverture d'esprit extraordinaire des concepteurs néerlandais», a indiqué Xavier Grobéty, président du comité central de la Fête des vendanges. Pour la création des chars neuchâtelois, la fête a fait appel à l'imagination d'étudiants du Lycée Denis-de-Rougemont. Les dessins et croquis doivent maintenant prendre vie sous les mains de jeunes, de retraités actifs, mais aussi d'élèves et de professeurs de l'École des métiers de la terre. Au total, la nouvelle équipe concevra 16 chars. Sept autres seront construits par des tiers, dont celui de la Ville de Neuchâtel.

... participant activement à l'organisation de la Fête des vendanges

...neur, la Ville se prépare à fêter

sein de l'administration communale. Il sera construit de A à Z par des collaborateurs de la Ville. Le Service des parcs et promenades a confectionné les structures métalliques et la carcasse en bois, tandis que les pompiers du Service d'incendie et de secours se chargeront du reste du montage», explique Eric Leuba, adjoint au commandant au Service de protection et de secours de la Ville de Neuchâtel. Le piquage des fleurs sera confié à l'organisation de la Fête des vendanges (voir encadré).

Saucisson et bondelle à déguster

Côté saveurs, la tente Neuchâtel Ville du goût fera la part belle aux produits du terroir: tête de veau au caquelon, saucisson neuchâtelois et friture de bondelle du lac seront

à déguster. «Les vins des Caves de la Ville seront également à l'honneur sous la tente de l'Hôtel communal. Le Pinot Noir 2016 et l'Œil de Perdrix 2016 viennent d'ailleurs d'être primés à l'occasion de la 20^e édition du Mondial des Pinots», a précisé en conférence de presse Fabio Bongiovanni, président de la Ville de Neuchâtel. La tente sera animée tout au long de la fête par des concerts live, dont celui de David Charles. L'artiste neuchâtelois chantera notamment le titre «C'est l'apéro!», la fameuse parodie qui cartonne sur les réseaux sociaux.

Retrouver les enfants égarés

En matière de sécurité, la Ville de Neuchâtel reconduit cette année

son dispositif pour retrouver les enfants égarés pendant la fête. Le principe est simple: un bracelet en papier à mettre au poignet de l'enfant avec le numéro de téléphone de la personne à prévenir s'il se perd. Ces bracelets seront distribués gratuitement par les médiateurs urbains pendant toute la durée de la fête, dans trois stands spécifiques, et bien visibles, qui serviront de point de rencontre. Ils seront situés à la place Pury, vers les carrousels à l'avenue du Premier-Mars et en face de l'Hôtel de ville, dans la cour sud de l'Hôtel communal. Ils seront surmontés de grands ballons blancs et très lumineux portant comme enseigne le pictogramme universel des points de rassemblement.



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe PopVertSol
Johanna Lott Fischer

Gestion des déchets : un sujet important

Le groupe PVS regrette le classement des motions et postulats concernant la problématique des déchets, surtout ceux qui demandent des mesures contre le littering ou un compostage local, sans que des propositions concrètes n'aient été formulées par le Conseil communal.

Nos poubelles publiques débordent. C'est avant tout dû au suremballage des fast-foods. Pour la ville d'Yverdon – les chiffres pour la ville de Neuchâtel ne sont pas disponibles – cela représente 25 kg par habitant par année. Pour la plupart des gens, la poubelle publique c'est gratuit, et si elle déborde c'est que la voirie ne fait pas son travail!



Le groupe PopVertSol souhaiterait pouvoir taxer ou mettre une consigne aux emballages perdus. • Photo: Stefano Iori

« Les sachets plastiques disparaissent des grandes surfaces, les emballages superflus doivent suivre le même chemin. »

Nous sommes partisans de taxer les emballages perdus et de proposer, même d'obliger, la consigne auprès des vendeurs pour les réceptifs qui

contiennent nos salades, burgers et autres fast-food, comme on le fait avec succès pour les verres en plastique lors de certaines manifestations. Le consommateur doit aussi être informé du coût réel caché et du bilan écologique très mauvais de cette surconsommation d'objets et emballages jetables: un article de la Fédération romande des consommateurs révèle que pour une quantité de nourriture équivalente, le

surcoût du conditionnement des produits représente 31% pour un fromage, mais peut grimper jusqu'à 135% pour des chips, et 1083% pour une simple salade de carottes! Les sachets plastiques disparaissent des grandes surfaces, les emballages superflus doivent suivre le même chemin.

Le groupe PVS n'est pas satisfait non plus par le classement de sa motion qui demande la valorisation énergétique et le compostage des biodéchets, et ceci localement. Si le projet d'une installation de méthanisation (valorisation énergétique) à Cottendant évitera le transport de nos déchets verts jusqu'à Orbe, rien n'est prévu actuellement pour produire localement du compost, qui pourrait être mis à disposition des habitants et ainsi permettre le recyclage de la matière organique dans nos sols.

tembre prochain (le texte a néanmoins été refusé puisqu'une résolution doit obtenir deux tiers des voix, soit 24 voix). A court terme, la Ville de Neuchâtel aurait tout intérêt à refuser Rifront. Elle engrangerait quatre millions de recettes supplémentaires dont elle saurait assurément que faire.

Mais la véritable question est de savoir si le profit immédiat pour la ville de Neuchâtel est ce qu'il y a de mieux à faire, car notre collectivité n'est pas isolée et étrangère au destin du canton. Le pré-

« Nous sommes d'un unique et même canton et nous n'avons rien, mais vraiment rien à gagner à voir notre collectivité cantonale éclater. »

Groupe socialiste
Baptiste Hurni

Une ville solidaire pour un canton uni

Le Conseil général, dans sa séance du 4 septembre, a voté avec 22 voix pour, 13 contre et 1 abstention une résolution du groupe socialiste visant à voter « oui » au report de l'harmonisation de l'impôt sur les frontaliers (Rifront) le 24 sep-

tembre de la Constitution fédérale qui exprime que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres peut aussi s'appliquer pour un canton et ses collectivités.

Alors oui, la Ville de Neuchâtel n'est ni riche comme Crésus, ni une caisse enregistreuse, mais il faut constater que sa situation est beaucoup, beaucoup plus enviable que celle des communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle ou du Val-



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), présidente.

Y compris la présidente, 37 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwab (PLR), Ariane Tripet (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR).

Excusés: M^{mes} et MM Jasmine Herrera (Pop-VertSol), Raymonde Richter (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Michel Favez (PopVertSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M Thomas Facchinetti (Soc) et Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

général ont la parole

de-Travers. Oui, ne pas obtenir quatre millions supplémentaires quelques années sera difficile, mais ce défi est surmontable. Les communes industrielles du Haut, elles, sont aujourd'hui sur le qui-vive car c'est leur survie qui est jeu. La crise du franc fort les a frappées cruellement, les exportations ont chuté, le taux de chômage a bondi avec son terrible cortège d'appauvrissement. C'est dans ces moments de difficultés extrêmes que la solidarité compte. Peu importe les reproches, justifiés ou non, que nous pouvons faire à nos concitoyens des Montagnes et du Vallon. Nous sommes d'un unique et même canton et nous n'avons rien, mais vraiment rien à gagner à voir notre collectivité cantonale éclater.

Pour le groupe socialiste, voter oui à Rifront, c'est affirmer haut et fort que la Ville de Neuchâtel sait faire preuve de solidarité, exprimer notre attachement pour tout le canton et proposer de faire un effort conséquent pour que celui-ci ne s'immobilise pas, victime dans un conflit haut-bas qu'il faut transcender.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Sylvie Hofer-Carbonnier

Un silence inacceptable

Le Conseil communal réalise-t-il que son silence assourdissant depuis fin juin dans le dossier de la Société de navigation (LNM) n'est pas tenable? Pas tenable à l'égard du législatif, mais surtout à l'égard de nos concitoyen-ne-s. Alors oui, une enquête pénale vient d'être ouverte à l'encontre du président de la LNM et conseiller communal. Oui, aussi, un audit - le deuxième - sera mené au sujet de la LNM. Deux procédures qui imposent aux uns et aux autres d'observer une retenue certaine jusqu'à ce que les conclusions soient connues, pour tout ce qui relève directement de l'enquête.

Mais tout de même! Comment se fait-il que le Conseil communal n'ait pas pris position publiquement après les révélations de «L'Express» du 29 juin? Au moins pour dire sa stupéfaction et sa volonté d'établir sans délai si les allégations étaient fondées. Pourquoi s'est-il muré dans un silence total jusqu'à la séance du Conseil général de lundi passé, alors que les faits n'étaient pas encore couverts par le secret de l'enquête pénale? Le silence entretient le doute et le doute mine la confiance.

A défaut de pouvoir répondre - enquête judiciaire oblige - à toutes les

questions de l'interpellation de notre groupe, le Conseil communal aurait au moins pu répondre à celles-ci: juge-

« Le Conseil communal entend-il prendre des mesures pour qu'une telle situation ne se reproduise pas, au sein de la LNM mais aussi d'autres entités en mains des collectivités publiques ? »

t-il acceptable que le premier audit mené au sujet de la LNM ait révélé 40 points problématiques sans que le conseil d'administration, semble-t-il, n'ait eu vent de ces problèmes? Entend-il prendre des mesures pour qu'une telle situation ne se reproduise pas, au sein de la LNM mais aussi d'autres entités en mains des collectivités publiques?

Le respect du secret de l'instruction est une chose. Le respect du Conseil général et, à travers lui, de la population, en est une autre, d'autant que les procédures judiciaires peuvent être longues. Notre groupe compte bien le rappeler au Conseil communal tant et aussi longtemps qu'il se réfugiera

dans un silence qui nourrit la défiance envers les autorités politiques.

Groupe PLR
Christophe Schwarb

Rifront: de quelle solidarité parle-t-on?

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a débattu d'une résolution déposée par le parti socialiste souhaitant un soutien au report de l'imposition des frontaliers, objet soumis au prochain scrutin populaire du 24 septembre 2017.

Le groupe PLR s'est clairement opposé à cette résolution finalement rejetée par le Conseil Général, soutenant ainsi la position du Conseil communal.

Lors du débat, il a beaucoup été question de solidarité. Or, l'essentiel du débat a été occulté. On oublie en effet que la nouvelle répartition de l'impôt sur les frontaliers fait partie d'un accord global accepté par l'ensemble des communes du canton en 2013. Cet accord global comprend l'harmonisation des impôts sur les personnes physiques, sur les personnes morales, de l'impôt à la source et bien évidemment de l'impôt sur les frontaliers.

Chaque commune avait un délai au 1^{er} janvier 2016 pour prendre les mesures

nécessaires pour adapter son budget. C'est ce qu'ont fait nombre de communes dont Neuchâtel ou Le Locle, par exemple. Ce délai a ensuite été reporté au 1^{er} janvier 2017 et on propose aujourd'hui de le reporter une nouvelle fois sine die. C'est bien là le problème. On ne peut pas remettre en cause une seule partie d'un accord global sauf à déséquilibrer l'ensemble. C'est un manque de solidarité. Dans l'harmonisation globale

« La ville de Neuchâtel a rempli sa part de solidarité, notamment en renonçant à une partie des impôts sur les personnes morales et physiques. »

des impôts, la ville de Neuchâtel a rempli sa part de solidarité, notamment en renonçant à une partie des impôts sur les personnes morales et physiques.

Ne pas accepter une harmonisation globale des impôts, c'est faire perdurer pour toutes les communes du canton une situation précaire et dangereuse. Pour la ville de Neuchâtel, le report implique une dépense supplémentaire de 4 millions de francs en plus de l'effort consenti au titre de la péréquation intercommunale.



Le groupe socialiste aurait voulu que le Conseil général vote une résolution en faveur du report de l'harmonisation de l'impôt des frontaliers. Le groupe PLR estime que la Ville a rempli sa part de solidarité.



Salade de blé torrifié aux légumes et mozzarella

La recette du mois de septembre

Faire ses courses chez les commerçants locaux permet, entre autres, de se débarrasser d'une bonne partie des emballages superflus, de moins remplir vos sacs poubelle et de faire un geste pour l'environnement. En allant faire vos courses pour cette recette, munissez-vous d'un sac à commissions, de sachets en papier et d'un bocal, et c'est parti!

Commencez par vous arrêter chez Go Vrac, le nouveau magasin en vrac de Neuchâtel, bien caché au numéro 45 de la rue des Moulins. Pesez votre bocal vide et remplissez-le de 200g de blé torrifié (blé'zotto).

Pour acheter de la mozzarella aux petits commerçants, trois options s'offrent à vous: chez Zanetta (la Source du Salami), le stand de produits frais italiens au marché, ou le stand de fromages de la famille Brigggen. Quel que soit votre choix, demandez 4 petites boules de mozzarella di buffala, ou mieux de burrata, s'il y en a!

Au marché, arrêtez-vous chez votre maraîcher. Prenez deux concombres: si possible choisissez une variété courte, avec quelques épines, qui ressemble à un gros cornichon, ils ont plus de goût (par exemple: variété «Nos-



trano»). Choisissez également 5 belles tomates colorées (environ 600 g) et une belle betterave. Si vous avez vos propres sachets en papier, n'hésitez pas à refuser ceux du maraîcher; vous pouvez même transporter les légumes qui ne sont pas délicats directement dans votre sac à commissions. Quant aux sachets en papier, n'hésitez pas à les réutiliser d'une fois à l'autre. Et avec tout ça, direction la cuisine!

Préparation

(15 minutes, cuisson 15 minutes)

1) Faire cuire le blé: émincer l'oignon et le faire revenir deux

minutes dans un peu d'huile d'olive. Ajouter le blé, continuer la cuisson une minute, puis ajouter le bouillon et laisser frémir à couvert 15 minutes. Vérifier la cuisson: le blé doit être tendre. Égoutter s'il reste du liquide.
2) Éplucher la betterave et la détailler en petits cubes. Laver les tomates et les concombres. Couper les tomates en petits morceaux. Couper le concombre en deux dans la longueur, évier les

graines, détailler en petits cubes (avec la peau).

- 3) Mélanger les légumes avec le blé refroidi. Si la salade n'est pas servie immédiatement, laisser la betterave à part, elle colorerait la salade en rose! Saler et poivrer.
- 4) Mélanger l'huile, le vinaigre et l'ail pressé. Ajouter à la salade.
- 5) Servir la salade dressée sur assiettes, avec une boule de mozzarella disposée dessus, assaisonnée de quelques tours de moulin à poivre.

Aurelia, de la delicieuserie.ch

Ingrédients

Pour 4 personnes

200 g de blé légèrement torrifié
1 oignon
500ml de bouillon de légumes
300g de concombres
600g de tomates mélangées
1 betterave rouge (300g)
4 boules de mozzarella di buffala ou de burrata (50g à 100g la boule)
Sel, poivre du moulin
3 cuillères à soupe de vinaigre de vin blanc
3 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 gousse d'ail



Neuchâtel en détails



Ce modèle en plâtre est recouvert d'une couche de peinture imitant le bronze. • Photo: Stefano Iori

Daniel Jeanrichard et son double

Daniel Jeanrichard fait partie des précurseurs de l'horlogerie neuchâteloise, dont l'image a été largement mythifiée et exploitée au XIX^e siècle pour asseoir l'importance de cette industrie dans le canton. Le monument à son effigie érigé au Locle possède son double au collège de la Promenade à Neuchâtel. Mais d'où peut bien provenir cette dernière sculpture?

Le 15 juillet 1888, la ville du Locle inaugure solennellement une statue rendant hommage au «plus grand bienfaiteur de son pays», au cours d'une cérémonie et d'une grande fête réunissant tout le canton. Réalisée par Charles Iguel, la statue représente le célèbre horloger examinant, comme le veut la légende, la montre d'un marchand et s'appropriant à la réparer.

Au moins trois modèles en plâtre ont servi au sculpteur pour l'élaboration de son œuvre: l'un se trouve au musée de La Sagne, un autre au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et le troisième dans la cour intérieure du collège de la Promenade. Ce dernier exemplaire, recouvert d'une couche de peinture imitant le bronze, a probablement été acquis auprès du sculpteur grâce une souscription lancée en 1888 par le Comité du Musée historique de Neuchâtel.

Les archives du musée restent malheureusement muettes sur les modalités précises de cette acquisition et sur les raisons qui ont amené à le placer, vers 1890, à cet endroit. Tout au plus peut-on imaginer le désir d'inspirer les jeunes générations et, plus prosaïquement, de trouver un emplacement public à l'abri des intempéries pour cette sculpture en plâtre.

Vincent Callet-Molin

Ce clin d'œil à l'horloger loclois met un terme à notre chronique «Neuchâtel en détails.» Un grand merci à son auteur! Retrouvez prochainement à cet emplacement une nouvelle chronique.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Claude Schorderet, architecte à Neuchâtel (bureau GMS Architecte), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et changement d'affectation d'un bâtiment existant, création de 8 appartements, 3 studios et d'une surface commerciale ou tertiaire à la rue des Battieux 40, article 11121 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104043 pour le compte de la Société Eskimmo.ch. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 2 octobre 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'annexes et transformation d'une maison familiale à l'avenue des Alpes 106, article 9689 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103524 pour le compte de Monsieur Emre Ertan. Les plans peuvent être consultés du 8 septembre au 9 octobre 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

CSEM

La montre à quartz a 50 ans

Le CSEM a célébré mardi le 50^e anniversaire de la montre à quartz. Car on l'oublie souvent, mais c'est à Neuchâtel que le Centre électronique horloger (CEH), en 1967, a fait certifier la toute première montre électronique, la Beta 2, qui battit tous les records à l'Observatoire de Neuchâtel la même année. Une innovation qui marqua le début de la grande aventure de la microélectronique neuchâteloise: en 1975, l'Université de Neuchâtel crée l'Institut de microtechnique (IMT). En 1984, le CEH et le Laboratoire pour la recherche horlogère donnent naissance au CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique). L'IMT et le CSEM vont, durant les 20 années qui suivent leur création, lancer plus de 20 nouvelles spin-off et start-up. Microcity, pôle d'innovation qui réunit une dizaine d'acteurs de la recherche et du transfert de technologie neuchâtelois, dont l'EPFL et le CSEM, a aujourd'hui repris le flambeau de l'innovation.

La Ville officielle

Fabien Coquillat à la tête du Service du développement territorial

Un nouvel architecte-urbaniste à la Ville



Marié, père de trois enfants, Fabien Coquillat travaille à la Ville depuis 26 ans. • Photo: Stefano Iori

La section de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel connaît une réorganisation importante, avec la création du Service du développement territorial regroupant deux services, celui du développement urbanistique et celui des permis de construire et de l'aménagement urbain. Ce nouveau service est dirigé par le très expérimenté Fabien Coquillat, qui prend aussi le titre d'architecte-urbaniste communal.

En prévision du départ à la retraite d'Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, la direction de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel a mené dès ce printemps un processus avec l'appui de l'entreprise Actaes et le soutien du service des ressources humaines de la Ville de Neuchâtel.

«Il s'agissait, selon le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, de déterminer les opportunités d'évolution organisationnelles et managériales des Services du développement urbanistique et des permis de construire et aménagement urbain. Il aboutit aujourd'hui à la création d'un nouveau service qui aura l'avantage d'être porteur d'une vision globale du développement territorial dans notre Ville.»

Fruit de cette réflexion, le nouveau Service du développement territorial a été validé par le Conseil communal et devient effectif à partir d'aujourd'hui. A sa tête, Fabien Coquillat, qui a été architecte communal adjoint et prend dès aujourd'hui le titre d'architecte-urbaniste communal.

Cet architecte de formation très expérimenté, qui travaille au service de la Ville de Neuchâtel depuis 26 ans – il est diplômé de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles –, aura pour tâche d'assurer la réalisation et la coordination de projets transversaux et d'importance stratégique, comme par exemple la prochaine révision du plan d'aménagement communal ou l'important projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Il lui incombera aussi de conseiller la direction de l'urbanisme et le Conseil communal sur les questions liées à l'aménagement du territoire, à l'architecture et l'urbanisme, et proposer des stratégies dans ces domaines. Fabien Coquillat apportera son expertise dans ces domaines aux autres chefs de service tout en assumant des tâches de management financier et humain.



Les Caves de la Ville en or

Belle récompense pour les Caves de la Ville de Neuchâtel, qui ont obtenu deux médailles d'or au Mondial des Pinots pour leur Pinot noir 2016 et leur Œil de Perdrix 2016. Ces vins font partie des 8 médailles d'or remises à des vins neuchâtelois à l'occasion de ce concours, qui confirme sa dimension internationale avec près de 1300 vins inscrits issus de 25 pays et provenant de 461 producteurs.

Le palmarès 2017, dévoilé le 31 août au Château Mercier à Sierre, confirme l'excellent comportement des vins neuchâtelois, ainsi que le prix du meilleur mousseux remis par l'Union Suisse des Œnologues pour le Bel Héritage 2012 de la Maison Mauler à Môtiers. Les autres vins primés sont Les Calames 2015 du Domaine des Cèdres, le Pinot Noir 2016 du Domaine des Balises, le Pur Sang 2014 des Caves de Chambleau, Les Cailloutis 2015 du Domaine des Landions et le Pinot Gris Vendanges Tardives 2015 du Domaine de Montmollin.

Nombreuses médailles

A noter qu'avec également Expovina à Zurich, le Grand Prix du Vin Suisse à Berne et le Concours Vin bio suisse, les crus neuchâtelois ont fait fort lors des différents concours. Les Caves de Chambleau ont obtenu une médaille d'Or à Expovina, et on n'oublie pas les cinq vins en or nommés à Berne sur 11 médailles d'or: l'Œil de Perdrix 2016 des Caves du Château d'Auvonnier, l'Œil de Perdrix 2016 du Domaine des Cèdres, l'Œil de Perdrix Les Petits Crêts des Caves des Coteaux, le Métissage Cuvée Pénélope 2015 des Caves de Chambleau et le mousseux Bel Héritage 2012 de la Maison Mauler.



Deux médailles d'or pour un Pinot noir et un Œil de Perdrix.

Hôpital neuchâtelois

Traiter les douleurs chroniques

Dès 2019, l'Hôpital neuchâtelois offrira des prestations spécifiques pour traiter les douleurs chroniques. A l'initiative du Dr Christopher Sulzer, membre du Conseil de fondation de l'Hôpital de Pourtalès et médecin chef au sein du département d'anesthésiologie, la fondation a décidé cofinancer la formation d'un médecin au sein du Centre d'antalgie du CHUV. Le montant investi par la fondation avoisine les 180 000 francs.

Une convention a été signée avec le CHUV dans le but de préparer le futur responsable de cette unité d'antalgie chronique à assurer sa tâche clinique. Le CHUV soutiendra en outre la formation des soignants de l'HNE.

Ce soutien fait partie des statuts de la Fondation de l'Hôpital Pourtalès, qui a pour but depuis 1808 de prévoir l'accueil et les soins pour les personnes démunies résidant dans la région de Neuchâtel. En plus du rendement de son vignoble de Cressier, elle peut compter sur des biens immobiliers dont le bénéfice est intégralement investi pour les malades.

Viteos

A la baisse, mais légère hausse

Viteos baisse les coûts de l'énergie pour la troisième année consécutive. La société, dont les actionnaires principaux sont les Villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, a ainsi poursuivi ses efforts pour abaisser ses tarifs, qui se matérialisent en 2018 par une baisse des prix de l'énergie et du transport. Cela s'explique par la stabilité des coûts d'exploitation et par une gestion rigoureuse du portefeuille d'achat qui se poursuit depuis plusieurs années.

Mais la Confédération, qui poursuit sa politique volontariste en faveur des énergies renouvelables, augmente de 0,8 cts/kWh la rétribution à prix coutant (RPC). Et suite à l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur l'approvisionnement en électricité (LAEL), un réaménagement complet des taxes a été réalisé comprenant l'introduction d'une redevance cantonale. Cette augmentation des taxes aura pour conséquence une légère augmentation des tarifs de l'électricité en 2018 pour les clients desservis par Viteos.

La Ville officielle

Directives anticipées et fin de vie

Pro Senectute présente son Docupass



On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. • Photo: Stefano Iori

On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. Accident de voiture, AVC entraînant une incapacité de discernement... C'est l'occasion de consigner vos souhaits sur la base du Docupass, un dossier de Pro Senectute qui consigne de manière complète les demandes, besoins, exigences et souhaits personnels en rapport avec la maladie, les soins et la mort.

Ce dossier se compose des éléments suivants: brochure d'information détaillée, directives anticipées, dispositions de fin de vie, mandat pour cause d'incapacité, guide pour rédiger un testament, carte personnelle de directives anticipées.

Le 14 septembre prochain, une assistante sociale de Pro Senectute Arc Jurassien répondra à vos questions. Lieu: Pro Senectute, rue du Pont 25 à La Chaux-de-Fonds. Inscription jusqu'au 7 septembre au 032 886 83 20 ou prosenectute.delemont@ne.ch. Coût: 30 francs, Docupass compris.

La boutique de seconde main de la Croix-Rouge a rouvert

Vêt'shop fait peau neuve

La boutique de seconde main de la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel fait peau neuve. Avec son aménagement moderne et lumineux, le Vêt'shop réunit tous les atouts pour mettre en valeur les habits qui sont offerts par la population pour les vendre à des prix très bas.

Après une fermeture temporaire suite à des travaux de rénovation, la boutique de seconde main Vêt'shop a repris ses activités à l'avenue du Premier-Mars 2a. Le déménagement du rez-de-chaussée au 1^{er} étage a laissé place à la réception, à une salle d'attente et au centre de consultations infirmières petite enfance.

Avec ses deux boutiques Vêt'shop à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, la Croix-Rouge vient en aide aux personnes à revenus modestes en proposant à toute la famille des vêtements de seconde main à des prix très attractifs. La marchandise – vêtements, textiles, linges de maison et articles de maroquinerie – provient essentiellement de dons de personnes privées, ainsi que de quelques commerces neuchâtelois. Une cinquantaine de collaboratrices et collaborateurs bénévoles réceptionnent, trient, exposent et vendent la marchandise reçue. Ce travail quotidien permet ainsi de sélectionner avec soin des articles propres et en bon état. La boutique Vêt'shop de Neuchâtel est ouverte du mardi au vendredi, de 14h15 à 17h30.

Echos

■ Samedi 2 septembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration d'un centre parascolaire à Cressier.

■ Samedi 2 septembre, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité et M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, ont représenté les Autorités communales lors de la soirée d'ouverture du nouvel Apollo, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Maria et Joel Pinto-Semedo, Geneviève et Jean Marc Vuille-Burdet, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, Yvette et René Hennet-Niederhauser, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, ainsi que Monique et William Tripet-Wegmüller, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

500 ans de la Réforme

Joutes verbales au Temple du Bas

Renouant avec l'ancienne tradition de la dispute théologique, Charles Morerod et Pierre Bühler convient le public à une soirée d'échanges, mardi 12 septembre à 19h30 au Temple du Bas, pour remonter aux sources du grand divorce entre foi catholique et réformée. L'évêque et le théologien protestant évoqueront ensemble la rencontre ratée entre Luther et le cardinal Cajétan en 1518, qui aboutira à l'excommunication du prédicateur. Charles Morerod et Pierre Bühler débattront également des défis du dialogue œcuménique actuel. Entrée libre.

Sous les drapeaux

Défilé militaire sur le Premier-Mars

Mercredi 13 septembre à 14h30, le bataillon d'infanterie 19 défilera sur l'avenue du Premier-Mars. Cet événement public se poursuivra aux Jeunes-Rives pour une cérémonie de remise de drapeau à 16h15 ainsi qu'une exposition (dès 15 heures) présentant les moyens du bataillon. Cette manifestation intervient après deux jours d'exercice dans notre région, les 11-12 septembre.



Semaine du 6 au 12 septembre 2017

Trois sorties cinéma



Patti cake\$

Patricia Dombrowski a 23 ans. Elle rêve de devenir star du hip-hop. Dès qu'elle a du temps libre, elle écrit et fait du rap avec son ami pakistanais Hareesh. Mais dans la petite ville du New Jersey où elle vit, la réalité est loin d'être glamour: elle n'obtient que des engagements dans des bars miteux si bien

qu'elle doit travailler comme serveuse. Un jour, elle rencontre Basterd, un noir anarchiste et fan de métal, dont elle tombe secrètement amoureuse. Elle décide de créer un groupe improbable avec lui, son meilleur ami ainsi que sa grand-mère. Ensemble, ils se mettent à la recherche d'un producteur... Un film qui remonte le moral et réconcilie les générations avec une énergie brute et des beats inoubliables! | **Apollo**

Un mois de grève au pays de la paix du travail

Août 1976, à Couvet, Marin et Peseux dans le canton de Neuchâtel, plusieurs centaines de membres du personnel de l'entreprise Dubied, constructeur de machines à tricoter, se mettent en grève suite à la suppression du treizième salaire. Un jeune cinéaste, Frédéric Godet, propose alors à Milos-Films de s'immerger dans la grève. Il tourne un film de cent minutes. En 2016, la décision est prise de confronter cette archive aux protagonistes des événements de 76. Ils sont une vingtaine à apporter leur témoignage: anciens grévistes, non-grévistes comme politiques, historiens, romanciers et cinéastes. Filmés dans leur lieu de vie, invités à retourner sur le site de Couvet, certains se retrouvent après quarante ans. | **Bio**



Gabriel et la montagne

Avant de commencer ses études aux États-Unis dans une prestigieuse université américaine, Gabriel Buchmann, jeune étudiant brésilien à la fois candide et idéaliste, décide de partir un an pour voyager autour du monde. Après 10 mois d'immersion au cœur de nombreux pays, il atteint enfin le continent africain: Kenya, puis Malawi, où il

compte gravir le mont Mulanje en tonga. Sa dernière destination. Dans ce long-métrage, le réalisateur Felipe Barbosa rend hommage à un ami d'enfance, retrouvé mort d'épuisement sur le mont Mulanje, au Malawi, en 2009. | **Cinéma Minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices
Illustration: Stefano Iori, photographe
Secrétariat: Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction
Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: Anne-Catherine Brocard
Impression et publicité: Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
 N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
 tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP)
 – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; *Dégustation à la bibliothèque!* sa 09.10, de 10h à 16h, les coups de cœur culinaires des bibliothécaires dans le hall de la BPUN. Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public: Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h; Piscines extérieures (jusqu'à 10.09), tous les jours de 9h à 20h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20.

État civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Sécurité urbaine (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017

Sud:

Collégiale: di 10.09, 10h, culte avec sainte cène, Mme D. Collaud, école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je 07.09, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di 10.09, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann; chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: sa 09.09, 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, Mme J. Mussard. Apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: di 10.09, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 09.09, 17h, messe en portugais; di 10.09, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 10.09, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 09.09, 17h, messe; di 10.09, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 09.09, 18h30, messe; di 10.09, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 10.09, 11h30, messe en polonais.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 10.09, 10h, messe avec le curé émérite Roland Lauber.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel: di 10.09, 18h, messe.



En amont du 9^e Forum Ecoparc, qui se tiendra vendredi à Microcity

Vers une nouvelle ère pour des villes solaires

Comment intégrer la production d'énergie solaire au cœur des territoires urbains ? Quelles sont les nouvelles possibilités offertes par les récents développements technologiques ? C'est le thème du 9^e Forum annuel de l'association Ecoparc, qui réunira vendredi à Neuchâtel des experts de différents horizons. Plongée dans les villes solaires de demain avec l'architecte Emmanuel Rey, président du comité d'organisation du Forum Ecoparc, associé du bureau Bauart et professeur au Laboratoire d'architecture et technologies durables de l'EPFL.

Pourquoi avoir choisi d'axer ce forum sur le potentiel solaire des villes ?

C'est l'un des enjeux majeurs des prochaines décennies. Avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et la stratégie énergétique 2050,

la Suisse a fait le choix quasi-simultané de limiter l'étalement urbain et d'aller vers la transition énergétique. La question est de savoir comment arriver à augmenter la densité des territoires urbains à la qualité du cadre de vie et à la durabilité de la consommation énergétique. Ou, en d'autres

« L'enjeu est d'arriver à concilier densité, durabilité et qualité du cadre de vie. »

termes, comment intégrer de manière créative, intelligente, efficiente et harmonieuse la production d'énergie photovoltaïque. Le solaire est en effet l'un des axes d'action important de la transition énergétique. C'est par ailleurs un secteur en plein dévelop-

pement qui offre aujourd'hui, grâce à des innovations nées notamment à Neuchâtel, dans les laboratoires de l'EPFL et du CSEM, de nouvelles perspectives, tant en termes de performance énergétique que d'intégration architecturale.

Quelles sont ces nouvelles possibilités ?

A l'origine, les panneaux photovoltaïques étaient soit noirs, soit bleus foncés, et présentaient l'apparence d'éléments techniques qui se greffaient tant bien que mal sur les toitures. Aujourd'hui, il existe des panneaux de différentes textures et couleurs, y compris blancs ; des panneaux mats, brillants ou semi-transparents. Ces nouveaux produits permettent une multitude d'utilisations et peuvent être plus aisément intégrés à l'enveloppe des bâtiments. Il en résulte de nouveaux paradigmes pour les projets urbains et architecturaux, que ce soit pour les constructions neuves ou pour les rénovations.

A quoi ressembleront les villes solaires de demain ?

Il y aura une production d'énergie solaire plus décentralisée qu'aujourd'hui, c'est-à-dire, pas exclusivement issue de grandes centrales, mais aussi des bâtiments eux-mêmes, qui deviendront à la fois consommateurs et producteurs d'énergie. L'objectif qualitatif, c'est que l'architecture sache intégrer ces nouveaux produits, en toiture ou en façade, et que les bâtiments, tout en étant plus écologique, présentent une esthétique intéressante. Imaginez percevoir ces panneaux non plus comme des composants techniques, mais comme des éléments de l'architecture, avec des variations opportunes de surfaces, de couleurs, de textures. Imaginez aussi des éléments solaires intégrés au mobi-

lier urbain ou encore des pavillons autonomes dans les parcs publics. Les possibilités sont très importantes.

Verra-t-on un jour la Collégiale produire de l'énergie solaire ?

Il faut avoir une perception différenciée des bâtiments. Pour les édifices historiques, le caractère culturel et patrimonial doit, à mon sens, primer, ce qui n'empêche pas de pouvoir intégrer certains aspects d'optimisation énergétique. Il n'y a pas de recettes toutes faites, mais des stratégies sur mesure à trouver pour chaque projet.

« De consommateurs, les bâtiments sont appelés à devenir également des producteurs d'électricité. »

La Ville de Neuchâtel a fait du solaire une priorité et envisage, à côté de mesures déjà prises comme le fonds de subvention communal aux installations photovoltaïques privées, de créer un parc solaire aux Jeunes-Rives pour en faire une vitrine des technologies développées dans la région. Saluez-vous cette initiative ?

En regard de sa taille, Neuchâtel occupe une place particulière en matière d'énergie. Elle accueille sur son territoire plusieurs entreprises et centres spécialisés dans le domaine, notamment au sein de Microcity et du CSEM. L'idée de concevoir un parcours didactique ou une forme de démonstrateur sur les Jeunes-Rives me semble plutôt intéressante. La généralisation de nouvelles pratiques a besoin de pouvoir s'appuyer, dans une phase transitoire, sur des exemples tangibles.

Aline Botteron



Emmanuel Rey devant la centrale solaire sur le toit de Microcity. • Photo : Stefano Iori



« Potentiel solaire des territoires urbains : vers de nouveaux paradigmes ? »

Organisé cette année en collaboration avec le projet de recherche « Actives interfaces », le 9^e Forum Ecoparc réunira vendredi des conférenciers d'horizons divers venus de Suisse, de France et de Belgique, dont le professeur Christophe Ballif, directeur du PV-Lab de l'EPFL et du PV-Center du CSEM. L'objectif de cette journée est d'offrir aux

participants – chercheurs, praticiens, propriétaires privés ou responsables de collectivités publiques – un tour d'horizon des enjeux, solutions et expériences liées à l'évolution en profondeur du fonctionnement énergétique des territoires urbains. Ouvert à tous, le forum aura lieu à Microcity, dans l'Auditorium.

Infos et inscriptions : www.ecoparc.ch